









Mieux valoriser vos déchets : Passez à une économie circulaire Gestion des déchets 8 et 9 octobre 2024- Nîmes - 14h

<p>Accessible aux personnes en situation d'handicap</p>	 Objectifs Les stagiaires seront capables de : <ul style="list-style-type: none">• Identifier les critères réglementaires, techniques et économiques d'une gestion des déchets efficace
<p><u>Public visé :</u> Dirigeant(e), Responsable RSE, HSE, Qualité, environnement</p>	 Programme Jour 1 : 9h-12h30 <ul style="list-style-type: none">• Les obligations réglementaires des entreprises Jour 1 : 14h-17h30 <ul style="list-style-type: none">• Identifier ses enjeux déchets en approche cycle de vie Jour 2 : 9h-12h30 <ul style="list-style-type: none">• Introduction à la fonctionnalité Jour 2 : 14h-17h30 <ul style="list-style-type: none">• La notion de coût complet des déchets• Suivre et piloter la gestion de ses déchets
<p><u>Prérequis :</u> Travailler dans une entreprise Agroalimentaire</p>	
<p><u>Intervenant et Contact Pédagogique</u> Yvan DELOCHE Critt IAA SUD Yvan.deloche@critt-iaa-paca.com</p>	 Moyens pédagogiques et techniques <ul style="list-style-type: none">• Exposés suivis de questions-réponses• Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quizz, exercices pratiques et/ou jeux de rôles• Support de formation remis aux stagiaires• Les formations en présentiel se déroulent dans une salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur• Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement <p><i>Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@foodinpaca.com) au 04 90 31 55 08.</i></p>
<p><u>Contact Administratif</u> Laure DUPIN - 04 90 31 55 08 laure.dupin@foodinpaca.com</p>  <p>AGROALIMENTAIRE SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</p> <p>Enregistrée sous le numéro 93840083884 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat N° de Certificat Qualiopi : FR060037-2</p> <p>Mise à jour : le 27/02/2024</p>	 Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction <ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations• Feuille d'émargement• Attestation de formation <p>€ Tarifs Repas et documentation compris - (Prise en charge possible par votre OPCO)</p> <p>Adhérent 2024 : 1000€ HT Non adhérent 2024 : 1400€ HT Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société - Repas et documentation compris</p>  Inscription en ligne : cliquez ici - Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation <p>Prise en charge à 100 % pour les adhérents Ociapiat (< 50 salariés) dans le cadre de l'offre régionale Ociapiat Inscription obligatoire sur le site Ociapiat</p> <p>Conditions d'annulation : Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier). Pour toute inscription annulée après le 24/09/2024, la totalité des frais sera due au Critt Agroalimentaire Sud. Le Critt Agroalimentaire Sud se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation (notamment en cas de manque d'inscrits), et d'en informer le stagiaire au plus tard 5 jours avant la date de la Formation</p>